



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du : 20 décembre 2018

Délibération n° 2018-74

Étaient présents :

Administrateurs présents :

Max Roustan – Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Alain Pialat – Cyril Laurent –
Anne-Lyse Messenger – Gilbert Albini – William Balez – Max Borary – Jean-Paul Schmid
Jean-Claude Auribault - Daniel Canal – Antoine Vinhas - Cédric Marrot – Rachid Nekaa –
Pierrette Paez – Bernard Hillaire – Michèle Veyret – Jean-Marie Bridier – Eric Maubernard

Absents excusés :

Bernard Pialot
Jean-Louis Raymond
Lucie Pialat
Sous-Préfet d'Alès

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Philippe Curtil - Directeur Général
Arnold Bargeton - Secrétaire du Comité d'Entreprise OPH

Assistaient également à la séance :

Pauline Strasman – Valérie Garcia – Ysabelle Castor – Alexia Debornes– Didier Barthélémi –
Camille Bary

Secrétariat assuré par : Brigitte Abitabile

Politique de vente 2019 – Bilan 2018

Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport n° 2018-74 ci-annexé,
décide avec 18 voix pour et 2 abstentions :

- de prendre acte du bilan 2018.
- de valider les conditions de commercialisation des programmes de la Déroussine et de la Prairie en accordant un droit de priorité à un locataire qui souhaiterait acquérir un logement autre que celui qu'il occupe dans la même résidence.
- d'autoriser le Directeur Général à signer tout acte permettant les ventes de logements pour La Déroussine et La Prairie.
- d'autoriser l'étude de marché relative à la commercialisation de la résidence « Les Jardins de Tamaris ».

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CURTIL